

PRÉSIDENCE  
DE LA  
RÉPUBLIQUE

---

*Service de presse*

**DISCOURS DU PRÉSIDENT DE LA REPUBLIQUE  
PARCS REGIONAUX**

*Elysée – Mardi 17 février 2015*

Monsieur le Président, cher Jean-Louis ;

Mesdames, Messieurs les Présidents des parcs régionaux ;

Mesdames, Messieurs ;

Cette manifestation avait été prévue pour accueillir le 50<sup>ème</sup> parc régional. Il a été annoncé l'année dernière, avec le Marais poitevin et le Golfe du Morbihan. Mais vous avez été encore plus vite que le protocole, puisque vous êtes maintenant 51 parcs régionaux. On en annonce, me dit-on, 20 autres. Il était donc temps que nous nous réunissions ici, à l'Elysée, parce que, bientôt, cette salle des Fêtes aurait été trop étroite.

Je veux saluer le dynamisme que vous représentez. Vous en faites la preuve sur tous les territoires en vous saisissant de l'enjeu écologique pour en faire un facteur de progrès, de cohésion et d'attractivité. Jean-Louis JOSEPH me rappelait que les parcs régionaux couvrent 15 % du territoire et rassemblent 4 millions d'habitants.

Ce dynamisme a été rendu possible par une forme de cogestion entre les régions et l'État pour prendre d'abord l'initiative d'inscrire un parc, et ensuite le labelliser. Cette coresponsabilité permet de porter, avec vous, l'excellence environnementale. C'est l'évolution des textes qui l'a rendu possible. La loi de 1993 – Ségolène ROYAL n'est pas là, elle en parlerait mieux que moi – a permis de promouvoir encore davantage les parcs naturels régionaux, comme un chantier de mise en valeur de nos espaces.

Les parcs poursuivent trois objectifs et vous les atteignez le plus souvent.

Le premier, c'est de valoriser avec respect et intelligence le patrimoine naturel humain, paysager, culturel de notre pays.

Le deuxième objectif, c'est de développer l'activité sur les espaces dont vous avez la responsabilité, et de faire apparaître et émerger de nouveaux acteurs économiques. Les parcs naturels régionaux sont d'ailleurs de formidables laboratoires qui transforment des exigences

de conservation, qui peuvent être les ambitions de départ, en opportunités d'innovations technologiques et de diffusion à de nombreux secteurs.

Le troisième objectif, c'est d'être exemplaire par rapport aux enjeux climatiques, énergétiques et environnementaux. Justement dans l'année qui va être pour la France une année pleine de responsabilités avec l'accueil de la Conférence sur le climat.

Les parcs naturels sont aujourd'hui des modèles que l'on peut offrir à bien des pays qui cherchent comment gérer leur patrimoine, comment animer leur espace naturel et comment faire émerger des innovations. Je sais que vous avez des coopérations avec des pays du Maghreb, avec des pays d'Amérique latine et avec de nombreux pays européens.

Si l'on revient à votre création en 1967, on pouvait dire, qu'à ce moment-là, la vocation des parcs naturels régionaux était plutôt une vocation récréative : donner aux citadins l'occasion de découvrir ce qu'était l'espace rural qui commençait à perdre sa population avec le développement économique et la croissance.

Aujourd'hui, vous avez une ambition créative, c'est-à-dire que vous n'êtes pas une réserve, comme certains le craignent souvent, avec l'idée que si l'on est une commune dans le parc, on perd sa liberté. Combien de fois a-t-on entendu un certain nombre de nos concitoyens ou d'acteurs du territoire craindre un tel classement ? Je crains qu'il y en ait encore qui soient dans cette appréhension.

Non, c'est tout le contraire qui se produit. Grâce aux parcs, il y a de nouveaux habitants qui viennent, il y a de nouvelles activités qui peuvent être conçues et il y a des besoins, qui, au départ, n'avaient pas été identifiés et qui sont satisfaits.

Vous avez également, grâce aux parcs, utilisé des ressources qui jusqu'à présent n'étaient pas nécessairement exploitées, dans le respect de la biodiversité et de l'environnement. Enfin, il y a eu des savoir-faire qui ont été à l'œuvre dans ces parcs, avec un personnel tout à fait remarquable. Là aussi, nous avons pu, vous avez pu créer une relation économique, sociale, culturelle avec les Français, dans des sites exceptionnels et avec des paysages remarquables. C'est cette ambition-là que je voulais saluer et encourager.

Vous avez aussi le souhait que des communes qui, jusqu'à présent, n'étaient pas adhérentes au parc puissent y venir et puissent porter leur candidature. Je sais que la loi biodiversité va prévoir ce type d'inscription.

À la veille du Salon de l'agriculture, je voudrais également saluer le rôle des parcs pour promouvoir des modes de production agricole plus respectueux des milieux et pour valoriser des produits du terroir. Je sais que vous avez même des concours que vous avez organisés à l'occasion des salons précédents et qui ont été repris par le ministre de l'Agriculture pour en faire un label national.

Les parcs sont des territoires qui permettent l'expérimentation. Lors de votre congrès d'octobre 2013, vous avez fixé l'objectif d'atteindre l'autonomie énergétique des parcs à l'horizon 2030. La ministre de l'Ecologie a lancé un appel à projets pour des « territoires à énergie positive », et 38 projets portés par des parcs ont été retenus.

Vous participez à la croissance verte qui se nourrit de nouveaux modes de production, de mobilité différente et de consommation plus sobre. Pour la Conférence sur le climat, je souhaite que les parcs soient une vitrine pour la France, une vitrine de l'excellence écologique, économique. Je souhaite également que vous représentiez une forme d'espérance : celle de pouvoir diffuser les potentiels des territoires, et d'allier une volonté de développement avec une harmonie des paysages.

Chaque parc présentera au cours de l'année 2015, dans le cadre de cette mobilisation pour l'Agenda des solutions, une initiative en faveur du climat. Je sais que vous aurez à cœur d'associer les jeunes et notamment ceux des établissements scolaires de vos territoires, en les impliquant dans la préparation de la Conférence sur le climat.

J'évoquais le projet de loi biodiversité parce qu'il va être l'occasion d'améliorer le fonctionnement des parcs, d'affirmer des exigences de qualité. Il y a aussi les contrats de plan État/régions, puisque c'est par ces contrats de plan que vous pouvez trouver les financements pour un certain nombre de vos projets, et pour les initiatives que vous lancez. Je ne doute pas que les régions et l'État feront les efforts nécessaires pour porter vos ambitions pour les prochaines années.

Ce que vous avez à relever, c'est un défi pour les territoires, celui de les hisser à un haut niveau d'excellence. C'est une chance pour la France que de vous avoir parce que vous permettez d'organiser notre territoire, de le développer, d'attirer aussi de nombreux touristes.

Dans l'attente du 100<sup>ème</sup> parc, je vous dis toutes mes félicitations pour l'action qui est la vôtre. Merci.